

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 1^{er} Février 2016 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire du 18 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénomme, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Réjean Lafond.

Madame Liliane Crytes, exerce les fonctions de secrétaire.

Autres présences ; Réjean Côté, Marc Émond, Steve Danis et Félix-Antoine Parent, journal de la radio CHGA FM

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RÉFLEXION:

2016-02-27 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Michel Dénomme propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé avec l'ajout suivant;

6.03; Demande de projet étudiant

Adoptée à l'unanimité

2016-02-28 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 11 JANVIER 2016

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 11 Janvier 2016 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-29 ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 01-01-2016 au 22-01-2016 pour un montant de 18 886.00 \$

Comptes payés durant le mois pour un montant de 10 182.14 \$

Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 45 795.05 \$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,
Directrice générale

Adoptée à l'unanimité

2016-02- 30 JOURNÉES DES BIBLIOTHÈQUES DANS LE CADRE DU SALON DU LIVRE

Proposé par le conseiller Réjean Lafond et il est résolu d'autoriser la bibliothécaire madame Angèle Lacaille et la conseillère responsable à assister à la journée des bibliothèques dans le cadre du salon du livre de l'Outaouais qui se tiendra à la maison du citoyen le vendredi 26 février 2016.

Il est entendu de payer les frais d'inscriptions de 20.00 \$ chacune plus taxes ainsi que les frais de transport.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-31 DON; MOUVEMENT ALBATROS

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de faire un don de 100.00 \$ au mouvement Albatros.

Le conseiller Ward O'Connor mentionne qu'il se retire de la décision.

Adoptée à la majorité

2016-02-32 PUBLICITÉ BULLETIN PAROISSIAL

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de renouveler notre publicité dans le bulletin paroissial pour l'année 2016 au montant de 200 \$.

Le conseiller Ward O'Connor mentionne qu'il se retire de la décision.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-33 ACHAT DE SYSTÈME DE CAMÉRAS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de services pour l'achat et l'installation de système de caméras pour le centre municipal et la cour arrière;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services déposée par la firme Solution GPL de Gatineau est au montant de 6500 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'accorder le contrat à la firme GPL de Gatineau au montant de 6500 \$ plus taxes tel que décrit dans son offre de service en date du 13 janvier dernier 2016.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-34 AVIS DE MOTION

Un avis de motion est par la présente donné par le conseiller Michel Dénommé à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine séance du conseil un règlement afin de modifier l'article 6 concernant le frais exigibles du règlement # 17 concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

2016-02-35 DEMANDE DE PROJET ÉTUDIANT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède une descente du bateau située sur le chemin #3 du Barrage Mercier;

CONSIDÉRANT QUE les utilisateurs n'ont pas de coûts à défrayer pour l'accès à la descente;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire faire payer les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire une demande d'emploi d'été Canada 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de présenter une demande de subvention salariale pour trois (3) étudiants pour une période de 16 semaines à 30 heures semaine chaque étudiant et le salaire horaire sera de 10.75 \$.

Adoptée à l'unanimité

Note; La conciliation bancaire du mois de décembre et l'état des revenus et dépenses au 31 décembre ont été déposés au comité plénier du 11 janvier 2016.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-02-36 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20.h00, Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes,
Directrice générale,